

## SECTION EUROPEENNE ANGLAIS – HGEMC

**De quoi s'agit-il ?** Il s'agit d'approfondir ses connaissances et ses compétences en anglais, dans le cadre :

- d'une heure d'anglais supplémentaire à l'emploi du temps : approfondissement des connaissances linguistiques, travaux de présentation de sa région, de son pays, préparation au à l'examen de Cambridge....
- d'une heure supplémentaire d'histoire-géographie en anglais (principe de l'immersion dans la langue) sur des thèmes complémentaires au programme ou hors programme d'histoire-géographie.

### Quels sont les objectifs ?

Améliorer :

- sa connaissance de la langue et de la culture anglo-américaine en élargissant le champ de son utilisation au monde anglo-saxon, et donc acquérir des compétences supplémentaires ;
- ses compétences en langue vivante ;
- se faire plaisir.

Les élèves de la Section européenne ont la possibilité de participer à un voyage scolaire à l'étranger. Celui-ci est suspendu pour l'instant. Il faut compter 2 ans de préparation, l'équipe envisagera un projet à la rentrée 2021, en fonction de la situation sanitaire.

L'admission en Section européenne anglais est soumise à l'instruction d'un dossier qui repose sur les compétences linguistiques et la motivation du candidat, attestées par ses professeurs.

Le dossier sera complété par le collègue d'origine.

**Est-on évalué au BAC ?** Oui, la DNL est évaluée sous la forme d'un oral qui a lieu en même temps que les autres épreuves de contrôle continu de la classe de terminale. Le diplôme comporte l'indication « section européenne : anglais ».